



ADMINISTRATION

Bruxelles, le 12. 2. 1921

*Cher Monsieur Le Roy
par Navoy*

Mademoiselle Le Roy
18 Rue des Chevaliers
L.V.

M. Veluwan, président de la
Société des M. de la C. de. vient
de vous faire part de votre généreuse
attention et de votre
en faveur, le portait en votre
spécimen par Navoy. Il vous prie
de faire ^{l'œuvre} pour (chez vous de plus
tout possible.

Us. de un change. et de
liant pr. la Belgique, protection
a tous; qui. et porteur.

Portrait d'Etienne Le Roy, par Navez.
offert en don par M^{lle} Le Roy.

Il se trouve dans notre Musée Moderne une fort belle série de portraits par François Jos. Navez. L'oeuvre qu'on nous offre en don ne la renforcera pas.

Mais c'est une peinture "honorabile" et peut-être, vu la personnalité représentée (Etienne Le Roy fut l'expert de notre Musée) pourrions nous accepter ce don. Une inscription dit que le portrait fut offert par Navez à Etienne Le Roy en "témoignage d'estime et de reconnaissance pour nous avoir conservé par sa belle restauration La Descente de Croix et l'Erection de la Croix chefs-d'oeuvre de Rubens". Signé F.J. Navez, 1857.

Approuvé
Bureau de la *Assemblée*
Arthur Laes
Paul Lambotte
L'Assemblée

Bruxelles, le 19 avril 1921.

Mademoiselle,

En sa séance d'hier, la Section de l'Art Moderne de la Commission directrice a accepté le portrait de votre père, Etienne Le Roy, par Franç. J. Navez, portrait que vous avez bien voulu offrir en don au Musée. Elle me charge de vous exprimer sa vive reconnaissance. J'y joins mes remerciements personnels et ne manquerai pas d'informer de votre libéralité M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Mademoiselle LE ROY,
18 rue des Chevaliers,
BRUXELLES.

(4)

Bruxelles, le 19 avril 1921.

Monsieur le Ministre,

En sa séance d'hier, la Section de l'Art Moderne de la Commission directrice a accepté, pour nos collections, le Portrait d'Etienne Le Roy, par Franç. J. Navez, offert en don par M^{lle} Le Roy, 18 rue des Chevaliers, à Bruxelles.

J'ai exprimé à M^{lle} Le Roy la reconnaissance de la Commission.

Je vous prie de vouloir bien approuver cette décision et de remercier, selon l'usage, la donatrice.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. Destrée,
Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

5

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 29 avril 1921

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

4

INDICATEUR N° 1034.

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Adopt. Honneur. Brumm

Valérie Le Roy

Monsieur, le Conservateur en Chef,

En réponse à votre lettre du 19 avril 1921, N° 5393, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve les décisions de la Commission acceptant le portrait d'Etienne LE ROY par F. Navez offert par Mademoiselle LE ROY.

Au nom du Gouvernement j'adresse des remerciements à la généreuse donatrice.

LE MINISTRE, P.O.

Le Chef du Cabinet,

Robert

A Monsieur FIERENS-GEVAERT,

Conservateur en Chef du Musée royal des Beaux-Arts.